**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 23 (1951)

Heft: 1

**Artikel:** Immeubles Montchoisy : deux parcs à Genève

**Autor:** Honegger, J.-J. / Honergger, P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-123955

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# QUELQUES DÉCORATIONS MURALES DU PEINTRE ALBERT CHAVAZ

Nous nous faisons une règle, dans notre revue, non seulement d'« améliorer » le logement, au sens strict du mot, mais d'exposer aussi, le plus largement possible, une certaine mentalité, un certain mouvement de l'art contemporain, plus vivant, plus vif, plus spontané, et plus utile certainement, que ce que l'on nous met en général sous les yeux : en cela, nous pensons également apporter notre contribution, aussi modeste qu'elle soit, à une conception meilleure de l'habitation. Tout va de pair, en effet, dans ce domaine. A quoi servirait de lutter pour que vienne le règne de la justice, pour que chaque membre de notre nation comprenne ce dont tous ont besoin, pour que chaque logis soit vraiment le foyer chaud et solide où s'épanouissent les qualités du cœur, à quoi cela servirait, s'il ne s'agissait que de mètres carrés, de prix de matériaux, que de statistiques glacées?

Le problème, résolu de cette façon, subsisterait

Le problème, résolu de cette façon, subsisterait dans son entier, si les manifestations de la culture, moins pondérables, n'apportaient aussi leur pierre à notre bâtisse. Et, parmi ces manifestations, le grand mouvement actuel vers l'art monumental, vers la liaison plus étroite entre les arts plastiques et l'édifice, est bien encourageant. Rester en dehors de ce mouvement, quand on parle de la construction, c'est nier la valeur profonde, humaine, sociale, collective, de ce qu'il nous faut défendre quand nous nous permettons

de parler de civilisation: je sais parfaitement que voilà un bien grand mot, qui demanderait d'autres développements que mes modestes et hâtifs commentaires. On ne nous en parle que trop, d'ailleurs: et si nous savons ce qu'est cette civilisation (ou plutôt, hélas! ce qu'elle fut...), personne ne nous dit jamais comment elle se construit, ni ce qu'elle sera. Un seul coup de crayon ou de pinceau, une seule pierre d'une mosaïque de l'un de nos artistes, un seul ouvrage bien réel, bien coloré, bien concret d'un Albert Chavaz, par exemple, sont des apports autrement solides, autrement précieux, à la culture qui prend naissance, que les définitions interminables et gratuites, que les flots intarissables (que d'eau, que d'eau!) dont nous abreuvent nos abstracteurs de quintessence.

Ce que nous montrons d'Albert Chavaz, dans nos pages d'illustrations, n'est qu'une toute petite partie d'une suite déjà longue d'ouvrages où la fantaisie se marie à la ferveur, l'équilibre au goût de la nouveauté. N'étant pas critique d'art, je suis incapable de soutirer de ces images plus de choses qu'elles ne veulent nous donner, c'est-à-dire les plaisirs d'une simple et rafrachissante beauté.

P.-S. — Mille excuses à Chavaz, et à nos lecteurs, d'avoir laissé échapper une erreur d'impression dans l'orthographe de son nom, au centre de la page d'illustrations.

## IMMEUBLES MONTCHOISY-DEUX PARCS A GENÈVE

par J.- J. & P. Honegger, ing. SIA, Genève, 1947-1949

Les Coopératives COSY ont été constituées pour construire et exploiter des bâtiments d'habitation au profit exclusif de leurs coopérateurs.

Elles ont construit dans le quartier de Montchoisy-Deux Parcs, Genève, deux blocs d'immeubles locatifs (Groupe K et Groupe L) dont la réalisation a été un plein succès.

Ces blocs comportent au total 49 appartements de 4 pièces, 21 appartements de 5 pièces, 28 appartements de 6 pièces et 2 logements de concierge pour l'ensemble.

La subvention officielle des pouvoirs publics a été obtenue pour ces réalisations. Les coopérateurs désireux d'avoir un logement ont souscrit un montant de parts sociales variant selon l'importance de l'appartement loué (environ 1000 fr. par pièce). Les loyers demandés sont en moyenne de 400 fr. par pièce et par

an. Les dépenses occasionnées par les services d'eau chaude et de chauffage sont facturées au prix coûtant.

L'argent des loyers est utilisé pour la rente des capitaux empruntés (hypothèques), pour payer les charges et l'entretien des immeubles, les impôts, assurances, amortissements et frais d'administration. Le surplus est employé à alimenter les fonds de réserve statutaires, à servir un dividende aux parts sociales et à distribuer une ristourne éventuelle aux locataires, au prorata des loyers payés.

Les bénéficiaires exclusifs de l'opération sont donc les coopérateurs-locataires eux-mêmes. Il n'y a aucun bénéfice spéculatif ni lors de la construction, ni au cours d'exploitation

cours d'exploitation.

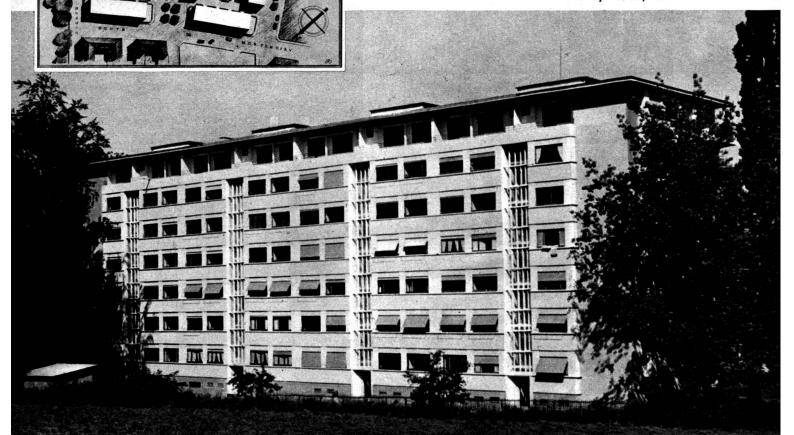
Prix de la construction: Groupe K 83 fr. 50 et Groupe L 85 fr. par mètre cube.

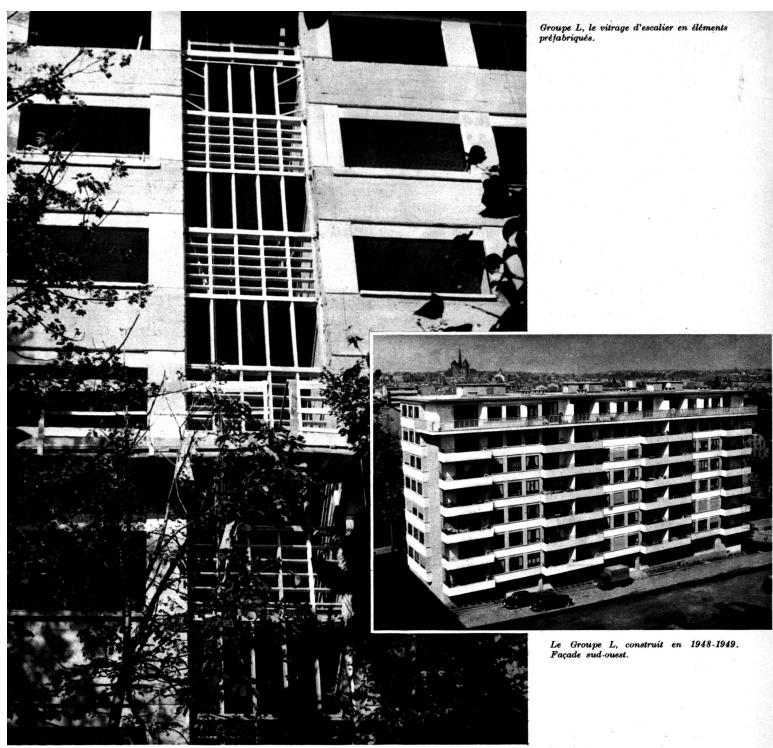


présentés ici.

Rampe d'escalier en élé ments préfabriqués.

Groupe K. Façade nord-ouest.





Groupe L, plan-type d'étage.

